

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fonds de dotation au mouvement sportif Melun Val de Seine lance son appel à projet 2017

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine lance un appel à projet aux associations implantées sur son territoire pour les aider à réaliser une action. Les dossiers de candidatures devront être adressés avant le 28 avril.

Le fonds de dotation créé en 2016, par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, a marqué une nouvelle étape dans la volonté de l'Agglomération d'accompagner le développement du mouvement sportif, à travers un soutien financier.

Les associations soutenues dans le cadre de cet appel à projet bénéficient, en effet, d'une aide comprise entre 500 et 2 000 euros pour financer une action particulière : achat de matériel, organisation d'une manifestation ou d'une compétition, formation du personnel d'encadrement, recrutement d'un jeune en service civique...

Les projets soumis à la Communauté doivent répondre à plusieurs critères ; ils doivent être portés par deux associations au minimum implantées sur deux communes différentes de l'agglomération. La Communauté souhaite ainsi favoriser la mise en réseau ou la collaboration entre les associations sportives.

Les associations qui portent le projet doivent aussi financer au moins 50% du budget global.

Les associations candidates peuvent retirer leur dossier auprès du service des sports de la Communauté ou le télécharger sur son site internet, www.melunvaldeseine.fr et le renvoyer, dûment rempli, avant le 28 avril.

L'étude des demandes, la sélection des projets et l'attribution des subventions auront lieu entre mai et juillet 2017. La réalisation du projet devra intervenir entre la date de diffusion de l'appel à projet et le 31 décembre 2017.

Contact : Service des sports de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine – Tel : 01 64 79 25 25